

Le réseau ARAMIS

Le programme ARAMIS concerne la **mise en œuvre et l'exploitation en France des radars météorologiques** : conception, équipement, réseau, maintenance, concentration et traitement des images et données aval, amélioration des outils de connaissance des précipitations, mise à disposition des données. L'ensemble de ces radars est financé en partenariat entre le ministère de l'Écologie et du Développement Durable, Météo-France et les collectivités locales.

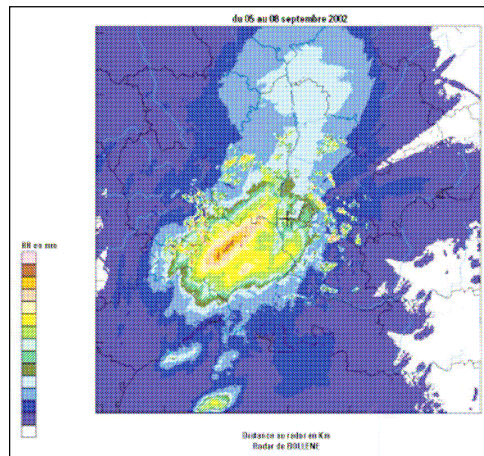
Le réseau ARAMIS comprend 20 radars de précipitations répartis sur le territoire métropolitain. L'ensemble des données recueillies et traitées est disponible 24 heures sur 24 et renouvelé toutes les quinze minutes sur l'ensemble du territoire sous la forme d'une mosaïque des images de chacun de ces radars.

Les [radars météorologiques](#) permettent de **localiser les précipitations** (pluie, neige, grêle) et de **mesurer leur intensité en temps réel**. Répartis sur l'ensemble du territoire, ils ont une portée d'environ 100 km pour la mesure et de 150 à 200 km pour la détection des phénomènes dangereux. *(ci-contre le radar de Bollène dans le Vaucluse)*



L'imagerie radar apporte également des **informations indispensables aux services de prévision des crues** puisqu'elle fournit après traitement approprié, une estimation des cumuls de précipitations.

(ci-dessous, une image radar issue du radar de Bollène dans le Vaucluse)



Le déploiement et l'exploitation du réseau relèvent de la responsabilité de Météo-France dont l'objectif est de **couvrir l'ensemble du territoire national** en observations et mesures pluviométriques radar.

La Direction de l'Eau et Météo-France contribuent ensemble à **l'extension et à l'amélioration** de ce programme, en tenant compte à la fois des besoins météorologiques et des besoins hydrologiques.

L'extension et l'amélioration du programme ARAMIS consistent en :

- **l'implantation de nouveaux radars** du réseau ARAMIS ;
- le **renouvellement de radars anciens**, comprenant l'apport de nouvelles fonctionnalités ;

- le **développement** d'outils de traitement et de valorisation des données radar nécessaires à la prévision des crues ;
- l'intégration de données de radars étrangers.

Le réseau ARAMIS en 2006

